

IP/N/1/GBR/16 IP/N/1/GBR/T/10

23 septembre 2020

Original: anglais

(20-6470) Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

ROYAUME-UNI: ORDONNANCE DE 2002 RELATIVE À LA LOI DE 1994 SUR LES MARQUES (ÎLE DE MAN) (MODIFICATION)

Membre présentant la	ROYAUME-UNI
notification	

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2002 relative à la Loi de 1994 sur les marques (Île de Man) (modification)	
Objet	Marques de fabrique ou de commerce	
Nature de la notification	 [X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [] Autres lois ou réglementations 	
Lien vers le texte juridique [*]	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20 5569 00 e.pdf	
Situation de la notification	 Première notification Modification ou révision du texte juridique notifié Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s) 	
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/6, IP/N/1/GBR/T/5	
Brève description du texte juridique notifié		
L'ordonnance modifie, dans le contexte de son application à l'Île de Man, l'article 92A de la Loi de 1994 sur les marques, qui a été introduit en vertu de l'article 6 de la Loi de 2002 sur le droit d'auteur, etc., et les marques (infractions et voies d'exécution).		
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais	

Entrée en vigueur	24 décembre 2002; http://www.legislation.gov.uk/uksi/2002/3148/contents/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	19 août 2020
Autres renseignements	http://www.legislation.gov.uk/uksi/2002/3148/contents/made - Modifie/remplace: l'Ordonnance de 1996 relative à la Loi de 1994 sur les marques (Île de Man)
Organisme ou autorité responsable	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

^{*} Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.